



INFORMATEUR CORSE NOUVELLE
SETTIMANALE CORSU

SETTIMANALE CORSU
SETTIMANALE CORSU
SETTIMANALE CORSU
D'INFORMAZIONE
D'INFORMAZIONE

02592000900000

2 enfants [*] [*]

3 petits-enfants

Opinions politiques:

Féru à Corsica

Pratique religieuse:

Oul-Catholique

Donation à

cunfraterna S-Teramu

Diabétique

Divorcée

1 amante connue:

A. Untel [*]

(015802055854)

Bénévole

Restos du Cœur

Relations fichées:

017202558980 [*]

017320558888 [*]

Compte bancaire

LBO/CA

Debitteur

dépenses e-commerce 2016

5639€

Malus auto 15%

350€ PV (2016)

Litige fisc

SURVEILLANCE DE MASSE

Rien à cacher ?

INTERVIEW MARC MEILLASSOUX P20

IDENT PROC 2547.63

VOLLEY

Le Gaz
remet
le couvert



COLLECTIVITÉ UNIQUE

François Orlandi:
équilibrer
les territoires



1,60€



ÉDITOS P3 • SETTIMANA CORSA P4 • JACQUES FUSINA P 19 • AGENDA P22 • BATTI P23

S E M P R ' À F I A N C ' À V O I



Televisiò lucale corsa

Télévision locale corse



30

Balagne - Corté

orange™

30

Corse - PACA

SFR

390

National

numericable™

95

Bastia

play TV

@

Internet

Lundi 13 Mars

9 h 00 : Settimanale - 9 h 45 : Jeunesse - 11 h 25 : Sguardi Zitellini - 11 h 50 : Délires Sur le Net - 12 h 10 : La Terre Vue du Sport - 12 h 30 : Settimanale - 13 h 15 : Gilles Peterson - 14 h 30 : Una Parolla Tanti Discorsi - 15 h 25 : Noob - 15 h 50 : Délires Sur le Net - 16 h 15 : Zikspotting - 16 h 25 : Infographie - 18 h 05 : A votre Service - 18 h 15 : Clips Musicaux - 18 h 40 : P@M - 18 h 50 : Foire de l'Île-Rousse - 19 h 30 : Nutiziale - 19 h 40 : Associ - 20 h 10 : Sguardi Zitellini - 21 h 40 : Zikspotting - 22 h 30 : Nutiziale - 22 h 40 : Clips Musicaux - 23 h 00 : Associ - 0 h 00 : Nutiziale

Jeudi 16 Mars

9 h 00 : Nutiziale - 9 h 10 : Jeunesse - 11 h 00 : Associ - 11 h 30 : Ci Ne Ma - 12 h 05 : Clips Musicaux - 12 h 30 : Nutiziale - 12 h 40 : Rumeurs sur le Monde Brokpa - 13 h 35 : A votre Service - 14 h 30 : Black And Wild - 16 h 15 : La Terre Vue du Sport - 16 h 20 : Infographie - 17 h 25 : Noob - 17 h 45 : Ci Ne Ma - 18 h 00 : Associ - 18 h 25 : Una Parolla Tanti Discorsi - 19 h 20 : Zikspotting - 19 h 30 : Nutiziale - 19 h 40 : Associ - 20 h 10 : The Notwist - 22 h 05 : Autoroute Express - 22 h 30 : Nutiziale - 22 h 40 : Associ - 23 h 10 : P@M - 23 h 20 : Grand Tourisme - 0 h 00 : Nutiziale

Mardi 14 Mars

9 h 00 : Nutiziale - 9 h 10 : Jeunesse - 11 h 05 : Associ - 11 h 35 : Zikspotting - 11 h 45 : P@M - 12 h 20 : La Terre Vue du Sport - 12 h 25 : Tactiques de Toque - 12 h 30 : Nutiziale - 12 h 40 : Associ - 13 h 10 : Autoroute Express - 13 h 35 : Zikspotting - 13 h 45 : Infographie - 14 h 30 : The Notwist - 17 h 35 : Grand Tourisme - 18 h 00 : Una Parolla Tanti Discorsi - 18 h 50 : Associ - 19 h 20 : Ci Ne Ma - 19 h 30 : Nutiziale - 19 h 40 : Una Parolla Tanti Discorsi - 20 h 35 : Gilles Peterson - 21 h 50 : Grand Tourisme - 22 h 30 : Nutiziale - 22 h 40 : Una Parolla Tanti Discorsi - 0 h 00 : Nutiziale

Vendredi 17 Mars

9 h 00 : Nutiziale - 9 h 10 : Jeunesse - 11 h 10 : Una Parolla Tanti Discorsi - 12 h 30 : Nutiziale - 12 h 40 : Foire de l'Île-Rousse - 13 h 25 : P@M - 14 h 30 : Gilles Peterson - 15 h 05 : Sguardi Zitellini - 15 h 30 : Zikspotting - 16 h 10 : Black And Wild - 17 h 05 : Autoroute Express - 17 h 20 : Noob - 18 h 35 : Rumeurs sur le Monde Brokpa - 19 h 30 : Nutiziale - 19 h 40 : Una Parolla Tanti Discorsi - 20 h 35 : Ci Ne Ma - 20 h 50 : Foreign Beggars - 22 h 20 : Clips Musicaux - 22 h 30 : Nutiziale - 22 h 40 : Un Monde Moderne - 23 h 40 : A votre Service - 23 h 50 : Délires Sur le Net - 0 h 00 : Nutiziale

Mercredi 15 Mars

9 h 00 : Nutiziale - 9 h 10 : Jeunesse - 11 h 20 : Un Monde Moderne - 12 h 30 : Nutiziale - 12 h 40 : Una Parolla Tanti Discorsi - 13 h 35 : Ci Ne Ma - 13 h 50 : Noob - 14 h 30 : Foreign Beggars - 15 h 40 : Foire de l'Île-Rousse - 17 h 25 : Délires Sur le Net - 18 h 35 : Zikspotting - 18 h 50 : Grand Tourisme - 19 h 00 : Un Monde Moderne - 19 h 30 : Nutiziale - 19 h 40 : Rumeurs sur le Monde Brokpa - 20 h 35 : Black And Wild - 21 h 40 : A votre Service - 21 h 55 : Zikspotting - 22 h 05 : Associ - 22 h 30 : Nutiziale - 23 h 00 : Una Parolla Tanti Discorsi - 0 h 00 : Nutiziale



Diffusion 24h/24 - 7j/7



Vente d'espaces publicitaires



Prestations de services



Contact@telepaese.tv



06.74.08.45.96



www.telepaese.corsica



Grand vent sur la campagne!

La tempête fait rage depuis quelques temps mais Zeus n'est pas le seul coupable. Certes, il a balayé la France avec son souffle d'une extrême violence et permis à Poséidon d'engloutir dans les eaux maltaises «la fenêtre d'Azur». Mais les hommes sont aussi en partie responsables des vents qu'ils dispersent dans d'autres domaines. Et leurs choix provoquent d'autres ouragans aussi tumultueux. Dans l'œil du cyclone Fillon, la droite doit désormais se méfier de François Asselineau qui, avec les 500 signatures requises, peut se présenter à l'élection présidentielle. Mais s'il doit souffler le chaud ou le froid, c'est maintenant ou jamais puisque dans son programme, il remplace ces signatures par un système de parrainage regroupant un minimum de 50 000 citoyens, résidant dans au moins 50 départements, avec un maximum de 5 000 parrainages par département. Gros grain à prévoir avec cet énarque souverainiste adepte des complots.

Que dire aussi des déferlements de paroles contradictoires et autres déchainements médiatiques de ceux qui tels des girouettes sont rentrés tout penauds dans les rangs ou vont encore préférer des vents contraires à leur famille d'origine. Nouvelles bourrasques attendues! Que d'orages dans ce paysage politique désormais nébuleux, aux cieux imprévisibles. Pour savoir que faire de nos bulletins, nous attendrons les prochains débats télévisés pour enfin espérer comparer ces programmes tant oubliés. Peut-être le dernier nuage pour enfin sortir de cette tourmente, faire le bon choix voire le «moins pire», le 7 mai au plus tard.

Mais la météorologie n'est pas une science exacte, d'autres intempéries pourraient conduire au cataclysme redouté et donner raison au maître de l'Olympe: «c'est sans honte que les mortels accusent les dieux de tous les maux, mais ils sont en fait les seuls à blâmer. Eux et leur terrible folie.» ■ dominique.pietri@yahoo.fr



Da Roland FRIAS

A MODU NOSTRU
A MODU NOSTRU

Diversità face ricchezza

In Tagliu Isulacciu, u paru Galea prupone tuttu l'annu parechje attività nant'à e so 6 ettare d'orti, di spazii di mostra, di stallazione land art è di musei numerichi. U maestru di i lochi, Fabrice Fenouilliere, è a so squadra dinamica, accoglienu per ogni ritovu un publicu numerosu prontu à scopre a Corsica di modu ghjuccosu è pedagogicu, in core di e radiche isulane è mediterranee ma dinù aldilà di i mari. È torna l'astr'eri, ind'u quadru di u so programma di cunferenze maiò, s'hè trattatu di riceve un spezialistu di prima trinca. Una simana nanzu, l'invitatu era Mathieu Vidard, presentadore è produttore di l'emissione famosa di vulgarizzazione di a cultura scientifica *La Tête au Carré* nant'à France Inter; a seconda a più telecaricata in podcast di Francia. Dopu à ellu, a domenica scorsa, hè toccu à Nicolas Tournadre, prufessore d'università, circadore à u CNRS è à l'Istitutu Universitariu di Francia. Issu linguistu di rinomina internaziunale hè l'autore d'altronde di u libru *Le prisme des langues*, esciutu ind'è l'edizione L'Asiathèque, per mezu di u quale mette in lume una riflessione generale nant'à u linguaghju, a diversità di e lingue è a cumplessità linguistica, à u filu d'esempij tremendi. Tandù, à u paru Galea, hà fattu un'intervenzione interessante assai nant'à e lingue in periculu, spieghendu per indettu chi da qui à menu d'un seculu più di a meità di e lingue parlate oghje risiccheghjanu di smari. Ci vole à sapè ch'ellu ci n'hè à l'ingrossu 7 000 ind'u mondu è ch'ellu deve esse di prima primura issu custatu. A sperienza di terrenu è u parè scientificu di Nicolas Tournadre anu fattu capi à a ghjente l'urgenza di a situazione per a lingua corsa. Ci tocca à parlà è à scrive la ogni ghjornu, per pudè scambjà è trasmette issu patrimoniu magnificu, chì praticà u corsu è ind'u listessu tempu u francese, l'inglese o u cinese, hè più chè pussibile. Òn ci hè nisun'upposizione trà e lingue. In trè ghjorni in Corsica è per a prima volta ch'ellu venia, Nicolas Tournadre, ancu s'ellu hè poliglotta parlandu più di 25 lingue, hè statu in capacità abbastanza in furia di tene una chjachjarata in lingua nustrale. Muralità: quand'ellu si vole si pò è a diversità face sempre ricchezza! ■

Vous vivez

en Centre-Corse,

dans le Cap,

la région de Bonifacio

ou le Sartonais,

vous avez

une bonne connaissance

de la vie publique,

culturelle, associative

et sportive

dans votre bassin de vie?

Vous souhaitez mettre

en lumière les initiatives

qui y voient le jour?

Vous aimez écrire et/ou

prendre des photos?

L'ICN recherche ses

correspondants locaux.

Écrivez-nous:

journal@icn-presse.corsica

ICN INFORMATEUR CORSE NOUVELLE ©

CorsicaPress Éditions SAS

Immeuble Marevista, 12, Quai des Martyrs, 20200 Bastia

Tél. 04 95 32 89 95 & 04 95 32 89 90

Directeur de la publication – Rédacteur en chef :

• Paul Aurelli (04 95 32 89 95)

journal@icn-presse.corsica

BUREAU DE BASTIA – RÉDACTION

1, Rue Miot (2^e étage), 20200 BASTIA

Tél. 04 95 32 04 40

Annonces légales – Tél. 04 95 32 89 92

BUREAU D'AJACCIO – RÉDACTION

21, Cours Napoléon – BP 30059

20176 AJACCIO Cedex 1

Tél. 09 67 48 71 56 – 04 95 32 89 95

RÉDACTION

• Elisabeth Milleliri • informateur.corse@orange.fr

• 1^{er} secrétaire de rédaction (Bastia) P. Muzzarelli

• Secrétaire de rédaction (Ajaccio) Eric Patris

Roland Frias, Claire Giudici, Kampà, Tim Leoncini,

Pierre Pasqualini, Marion Patris de Breuil,

Manon Perelli, Dominique Pietri,

en partenariat avec Alta Frequenza et Télé Paese

AVEC LA COLLABORATION DE :

Battì, Marie-France Bereni, Frédéric Bertocchini,

Jacques Fusina, Marie Gambini, Jean-Toussaint Leca,

Michel Maestracci, Jacques Paoli, David Raynal.

Comité de surveillance :

Philippe Giammari, président,

Jérôme Fabro-Aurelli, vice-président.

Conseillers : Roland Frias (Cultura è lingua corsa),

Christian Gambotti (Corses de l'extérieur)

IMPRIMERIE AZ Diffusion 20600 Bastia

Dépôt légal Bastia CPPAP 03191 88773

ISSN 2114 009

• Fondateur Louis Rioni

I NOVI PRUVETIJI CAMPAGNOLI
MARZACCIO DI UNA BARRETTA
CHE ÒN SI SÀ PÙ SE A SI PÒ METTA





AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Deux protocoles dans les bagages de la ministre

Emmanuelle Cosse était en Corse le 13 mars.

Une visite éclair pour la ministre qui, au delà des réunions, est venue renforcer les compétences de la collectivité pour l'aménagement du territoire.

Photo Manon Perelli

Un mois et demi avant les présidentielles, dernier tour en Corse pour les ministres du président Hollande. Le 13 mars, c'est Emmanuelle Cosse, ministre du Logement et de l'Habitat durable, qui était sur l'île pour un déplacement au pas de course. Une visite qui a démarré en début de matinée à la préfecture d'Ajaccio par une réunion avec les élus sous forme de restitution des travaux du groupe de travail «lutter contre la pression foncière et la spéculation immobilière en Corse», initié l'an passé. À l'issue de celle-ci, la ministre et le président de l'Exécutif ont signé deux protocoles d'accord relatifs à l'aménagement durable du territoire. «Le premier protocole vient reprendre les annonces du Président de la République du 2 mars dernier, pour que la Collectivité territoriale de Corse puisse travailler sur des Projets d'intérêt majeur et puisse créer des zones d'aménagement concertées et différées», a expliqué la ministre. Le second protocole a quant à lui pour objet de renforcer la concertation avec les communes pour l'élaboration des Programmes locaux d'urbanisme. «Beaucoup d'élus sont en difficulté parce qu'ils ont du mal à élaborer leurs documents d'urbanisme et à prendre en compte la loi littoral, la loi montagne ou encore le Padduc. Dans ce protocole, nous travaillons à les conseiller plus en amont, mais aussi à rappeler aux élus qu'on ne

peut pas avoir de double discours: si on veut limiter la consommation foncière, il faut construire en s'étalant moins, respecter les questions environnementales et ne plus faire ce qui a été fait dans le passé», a indiqué Emmanuelle Cosse. «Notre objectif est de donner des outils à l'île pour que les questions en matière d'aménagement et de logement s'améliorent. Il y a notamment eu des évolutions législatives où on a prolongé le travail du Girtec pour travailler sur le désordre foncier. Il y a aussi eu des engagements pris pour la réhabilitation de logements privés», a-t-elle par ailleurs souligné.

En fin de matinée, la ministre a embarqué sur une navette maritime à destination de Porticcio, où s'est tenue une réunion sur la mise en œuvre des schémas de cohérence territoriale en présence des élus de la Communauté d'agglomération du Pays ajaccien, de ceux de la Haute-vallée de la Gravona et de l'Ornano.

Enfin, dans l'après-midi, elle s'est envolée pour la Haute-Corse elle a rencontré des élus et des acteurs du territoire afin d'échanger sur les politiques locales du logement. Le déplacement-éclair s'est conclu dans le vieux Bastia où Emmanuelle Cosse est venue constater les opérations réalisées dans le cadre du Programme de requalification des quartiers anciens dégradés. ■ **Manon PERELLI**

DESTINATION NOISETTE

UN NOUVEAU COMITÉ DE FOIRE

Événement promotionnel lié à la culture de la noisette, particulièrement bien implantée dans cette micro-région, Destination noisette, qui fête cette année ses 18 ans, est devenu le rendez-vous incontournable de l'été en Costa Verde. Aux commandes de cette manifestation, un comité de foire qui, lors de sa dernière assemblée générale, a élu son nouveau président. Suite au départ souhaité d'Alain Piras, artisan majeur de la foire qui en restera le président emblématique, Charles Sforzini est apparu tout désigné pour prendre la suite. Il est en effet président de l'associé A Nuciola, qui gère le développement de la filière noisette. Un président impliqué et parfaitement au fait, qui a rendu hommage à son prédécesseur et qui, fort d'un comité de foire élargi à de nouvelles bonnes volontés représentatives du tissu social et associatif de la micro région, a accepté de relever le défi.

Le nouveau comité de foire, qui s'installera prochainement au square Saint Alexandre, est d'ores et déjà au travail pour préparer l'édition 2017 de Destination noisettes, parrainée par le journaliste François-Xavier Pietri, responsable du service Économie et social de TF1 et LCI, originaire de Cervioni où il vient fréquemment se ressourcer et entretient de solides liens d'amitié. La foire se tiendra les 19 et 20 août prochains. Mais avec, fait nouveau, une ouverture dès le 18 au soir au couvent Saint François, avec un repas de prestige autour de la noisette concocté par Vincent Tabarani (sur réservation). Autre nouveauté, une nocturne le samedi, qui prolongera l'ouverture des stands jusqu'à 22h, voire plus. La zone d'exposition des artisans, installés d'un bout à l'autre de l'avenue principale A Traversa, devrait être étendue et les animations (notamment les gonflables) prendront place au parc dédiés aux plus jeunes. Également prévue, la mise en place de deux navettes pour relier le parking du stade au village, et éviter un engorgement de véhicules. Par ailleurs, outre une nouvelle campagne de communication, la création d'une page Facebook pour donner des «news» en temps réel ou encore l'élection d'une miss, le comité prévoit l'organisation d'un colloque professionnel qui recentrera la manifestation sur son objectif initial: promouvoir le développement de la noisette. ■ **Jacques PAOLI**

Le nouveau comité de foire: *Raphael Franzoni, vice président; Christian Filippi, reconduit dans ses fonctions de trésorier, secondé par Danielle Peri; Marie-Thé Baldassari, secrétariat, avec Etienne Lovisi, comme adjoint. De nouveaux membres actifs ont également rejoint le comité d'organisation de la foire.*

VOLLEY-BALL

Le GFCA renouvelle l'exploit



Photo DR

Grâce à sa victoire face à Nantes le 11 mars dernier, le club ajaccien a ramené la Coupe de France en Corse pour la deuxième année consécutive.

Un an après, ils ont renouvelé l'exploit. Le 11 mars dernier, à la Maison des sports de Clermont-Ferrand, pour la deuxième année consécutive, les joueurs du GFCA volley-ball ont triomphalement remporté la Coupe de France au terme d'un match contre Nantes-Rezé expédié par l'équipe ajaccienne. Une victoire sans fausse note, en 3 sets à 0 [25-23, 25-20, 25-18]. Le GFCA volley-ball écrit ainsi une nouvelle page de son histoire et plus largement de celle du sport insulaire. «*C'est un immense bonheur d'avoir réussi ce résultat, d'avoir encore ramené cette coupe en Corse*», s'émeut l'entraîneur Frédéric Ferrandez. «*C'était l'objectif principal. Quand on est en place pour une finale, on a forcément envie de la gagner. On ne se voyait pas revenir sans la coupe. Cette victoire est très importante pour nous, pour la suite de notre saison, et elle entraîne également une qualification européenne*». Si les Ajacciens semblent avoir survolé le match contre Nantes, c'est avant tout le fruit d'une longue préparation. «*C'est un travail commencé il y a déjà plusieurs années avec certains joueurs. On a su chaque année apporter une nouvelle pierre à l'édifice pour essayer d'avoir un collectif le plus précieux possible et de pouvoir produire le jeu que je voulais*», souligne l'entraîneur ajaccien. «*On travaille énormément. J'ai des joueurs extraordinaires qui suivent exactement ce que je leur demande. Ils se dépouillent pour le maillot*», ajoute-t-il sans oublier de saluer le soutien essentiel du public: «*On a des supporters qui nous poussent et nous transcendent au Palatinu.*» Avec «*le sentiment du travail fait et bien fait*», le retour en Corse des gaziers s'est fait la tête encore un peu dans les étoiles. «*On ne réalise pas encore tout à fait l'exploit qu'on vient d'effectuer*», débrieçait ainsi Frédéric Ferrandez, 48 heures après la finale. «*C'est énorme tout le soutien que l'on reçoit. Je ne pensais pas un jour recevoir autant de soutien pour un match de volley à Ajaccio*». De son côté, le libero Jean-François Exiga vient avec cette victoire d'ajouter une nouvelle ligne notable à son palmarès, puisqu'il s'agit là de sa sixième coupe de France, et la cinquième d'affilée. Un record. Et pour lui aussi, une immense satisfaction est bien sûr de mise: «*C'est une super performance pour le club. On est très heureux de ce premier objectif accompli. Il en reste encore deux autres maintenant*». ■ **Manon PERELLI**

MUSANOISTRA

REMISE DES PRIX DU CONCOURS LITTÉRAIRE

Le prix Musanostra 2017 dans les catégories «Création française», «Création corse» et «Création jeunesse», sera remis le 21 mars prochain à l'Alboru, à Bastia à partir de 18h30. Il sera décerné, pour le lauréat de chacun des trois groupes, en présence du maire de Bastia, Pierre Savelli, et de l'écrivain-journaliste, Pascal Manoukian qui, à cette occasion, présentera son dernier roman, *Ce que tient ta main droite t'appartient*, publié aux éditions Don Quichotte. Trois thèmes étaient proposés aux auteurs: l'arbre, les vacances et le bijou.

L'association littéraire, que préside Marie-France Bereni-Canazzi, organise ce concours de nouvelles en langue française depuis 2008. Le concours en langue corse a débuté en 2012. Les deux ont très rapidement remporté un grand succès. Le concours junior est pour le moment moins installé. Peut-être faudrait-il une participation plus importante des scolaires.

«*Nous avons toujours reçu des textes de très grande qualité qu'il nous a souvent été difficile de départager*, remarque Marie-France Bereni-Canazzi. *Nous espérons pouvoir nous limiter à 300 nouvelles environ pour le concours en langue française (un peu moins pour la langue corse et le concours junior), faute de quoi il nous sera difficile de trouver suffisamment de volontaires pour composer le jury!*» En effet, sept personnes constituent ce jury présidé chaque année par une personnalité différente. Parmi les présidents du concours en langue française, on trouve Gilles Paris, Grégoire Delacourt, Nadia Galy, Carole Zalberg, Laurent Gaudè et d'autres encore tout aussi prestigieux. Cette année, ce sera Marcu Biancarelli.

Le jury 2017 du concours en langue corse est présidé par Jean-Roland Albertini. Quant aux lauréats des années précédentes, dans cette catégorie, on trouve Doria Pazzoni, Jean-Guy Talamoni (à deux reprises), Pedru Felice Cuneo Orlanducci, Ghjuvan'Ghjaseppu Franchi, etc. Bref, une qualité dont on ne peut douter. Les nouvelles retenues sont publiées dans la revue Musanostra (accessible en ligne et en format papier) ainsi que sur le site assomusanostra.wordpress.com. La prochaine publication d'un recueil est envisagée. ■

Claire GIUDICI

Marie-France Bereni-Canazzi



Photo Claire Giudici

COLLECTIVITÉ UNIQUE

Équilibrer les territoires



Les ordonnances relatives à la Collectivité unique ont été votées. Elle se mettra en place en janvier 2018. François Orlandi, président du Conseil départemental de la Haute-Corse, a toujours été favorable au projet. Reste à le mettre en œuvre, en respectant les attentes des citoyens et en veillant à l'équilibre des territoires.

Les travaux préparatoires à la collectivité unique ont été relativement compliqués au départ. Comment la situation a-t-elle évolué?

Pour ma part, depuis 2003 j'ai milité pour la Collectivité unique sans jamais remettre en cause mon engagement. Depuis le début des réflexions, le Conseil départemental de la Haute-Corse s'est toujours montré constructif dans les échanges et productif dans les contributions. Les autres collectivités se sont longtemps interrogées sur la ligne de conduite à tenir. Politiquement, il a fallu surmonter certains blocages, de fond et de forme. Depuis, parce que les Présidents se parlent régulièrement, les choses se sont améliorées. Au département de Haute-Corse œuvrent, depuis juillet 2015, des groupes de travail composés de cadres administratifs et des organisations syndicales. Nous avons organisé plus de 40 réunions en interne. À ce jour, les contributions ont été versées au pot commun et ont servi de modèle aux travaux des deux autres collectivités. Au plan organisationnel, l'arrivée d'un chargé de mission dédié à la CTC a permis un nouvel élan. La Collectivité territoriale de Corse a mis en place une mission de coordination fin 2016.

Quand la nouvelle collectivité sera en place, comment s'organiseront certains services qui intéressent particulièrement les citoyens, par exemple les services d'aide aux personnes en situation de handicap (MDPH), les services sociaux chargés notamment du RSA, les services d'incendie et de secours (Sdis), les aides aux associations, etc.?

Concernant les aides aux personnes en situation de handicap, la loi (désormais) est claire: il existera 2 MDPH, qui correspondent aux structures existantes. Au niveau statutaire, la MDPH est un Groupement d'intérêt public (Gip) et le restera car elle a été créée par la loi du 11 février 2005. La préservation de ce statut est importante: elle signifie que les représentants des usagers seront maintenus au cœur des réflexions en restant membres de la Commission exécutive (Comex, organe délibérant de l'institution). Le but est bien évidemment que les personnes en situation de handicap, leur entourage et l'ensemble des partenaires continuent à travailler de la même manière, en conservant les mêmes repères et les mêmes interlocuteurs. Si le changement opéré au 1^{er} janvier 2018 n'est pas visible par les usagers, si les demandes sont traitées avec la même célérité, cela signifiera que la réforme institutionnelle est une réussite. Concernant les services sociaux, notamment ceux en charge du RSA, le principe de continuité va également s'appliquer. Nous travaillons pour que le public soit bien informé, qu'il n'y ait aucune rupture de fonctionnement. Si, après plusieurs mois, des changements pouvant avoir des conséquences sur l'organisation des services étaient décidés, ils concerneraient uniquement le fonctionnement de l'administration mais ni le montant des aides, ni l'éligibilité du demandeur, ni l'accompagnement des bénéficiaires. Pour les Sdis, la loi prévoit un service départementalisé et le maintien de deux entités opérationnelles mais elle autorise déjà un Etablissement public interdépartemental d'incendie et de secours (Epidis) qui permet de mutualiser les moyens et services des entités départementales. Concernant les aides aux associations, il appartiendra à la nouvelle assemblée d'adopter un nouveau règlement, qui s'inspirera très certainement des points de convergence des règlements existants. Les services travaillent à établir une proposition pour les futurs élus.

Quels financements sont prévus pour ces différents domaines?

Budgétairement, il s'agira de consolider les recettes de la nouvelle collectivité par des dispositions techniques qui devront figurer en loi de finances. Après, comme dans chaque collectivité, l'assemblée décidera des financements à réserver aux différentes compétences qu'elle exercera de façon unifiée sur tout le territoire. Il existe néanmoins un risque de perte de recettes aujourd'hui acquises mais qui reposent sur des critères d'éligibilité. La somme des trois collectivités pourrait entraîner la perte de dotation de compensation.

Qu'en sera-t-il de la gestion des routes départementales, essentielles notamment à la survie de l'intérieur? Sur quels financements s'appuiera-t-on?

Les services opérationnels poursuivront leur travail sur le terrain, avec leurs moyens et leurs compétences. Le chaînage hiérarchique sera différent. Cet aspect organisationnel impactera les services mais le moins possible les usagers. Quant aux financements, il s'agit de financements fléchés - en investissement et en fonctionnement - dans le budget de la collectivité de Corse! Les règles administratives ne changent pas: l'échelle, le territoire, les effectifs sont plus importants, mais les règles des finances publiques, même avec une instruction comptable différente, continueront à s'appliquer. L'approche régionale permettra d'intervenir prioritairement sur les réseaux sans avoir à tenir compte d'une répartition des moyens à parts égales pour chaque département alors que la sinistralité est différente. On peut considérer que ce principe de répartition cohérent pourra s'appliquer dans d'autres domaines pour chacun des départements.

La gestion des personnels aussi semble inquiéter. Y a-t-il risque de se trouver en situation de surnombre? de doublons?

Il faut être honnête sur cette question: les services fonctionnels (RH, finances, informatique, etc.) sont structurés dans les 3 collectivités. Ils ont vocation à devenir une seule entité territoriale. Ce qui ne signifie pas que le nombre d'agents sera divisé par 3! Chacun devra trouver sa place dans une nouvelle organisation, en envisageant un changement de postes en fonction des compétences et des besoins. Je m'engage, si je suis décideur au sein de la future collectivité, à ne pas imposer de mobilité géographique et à privilégier un accompagnement personnalisé, pour que chacun puisse faire valoir ses compétences dans un cadre de travail équitable. Les doublons sur les mêmes postes sont possibles... Il faut l'anticiper et réfléchir à la meilleure organisation administrative. Concernant la gestion de la situation, c'est au futur Exécutif d'en décider. Personnellement, je ne crois qu'au dialogue social, à l'équité et à la rigueur administrative.

En 1975, la Corse avait vécu comme une avancée la bi-départementalisation. Nous revenons à une collectivité unique. Ne peut-on craindre de nouveau une prééminence du Sud sur le Nord?

Au-delà de la querelle de clochers, il faut apporter des garanties sur un point essentiel: l'équilibre territorial. La Haute-Corse est un territoire riche, actif, économiquement dynamique. Bastia ne saurait être relégué au rang de sous-préfecture, ni la Haute-Corse devenir territoire de seconde zone. Le rééquilibrage se fera en garantissant l'implantation de directions stratégiques pour ce qui correspond le plus à sa réalité économique: transports, développement local, enseignement supérieur, etc.

Quel sera le rôle de la Chambre des territoires?

Aujourd'hui, c'est politiquement une coquille vide dont on ne peut se contenter. L'équilibre des territoires doit être le pilier de la politique d'aménagement et une Chambre des territoires, avec de véritables prérogatives et une représentativité effective, en sera la garantie. Elle a le mérite d'exister, il faut impérativement la faire évoluer. Elle devra l'être avec la mise en œuvre des politiques territoriales à co-construire, enrichir et valider.

Que souhaitez-vous ajouter?

La Collectivité unique sera une structure institutionnelle qui évoluera nécessairement avec une affirmation de prérogatives décentralisées dans laquelle un pouvoir partagé, avec les acteurs reconnus de territoires, est indispensable. Son évolution se construira avec un temps d'adaptation et des engagements, parfois en mode dégradé, qu'il conviendra de consolider progressivement. ■

Propos recueillis par Claire GIUDICI

«L'équilibre des territoires doit être le pilier de la politique d'aménagement»

LOI NOTRe ET INTERCOMMUNALITÉ

Des interrogations subsistent



La loi NOTRe est désormais, dans les textes, un fait accompli. Cependant, sa mise en œuvre sur le terrain ne va pas sans susciter questions, doutes, voire appréhensions, notamment quant à la place dévolue à l'échelon communal.

Un questionnaire dont le président de l'association des maires de Haute-Corse, Pierre-Marie Mancini, s'est récemment fait l'écho, lors d'une réunion à Borgo.

Votée, la loi NOTRe se met en place. Les intercommunalités, malgré quelques réticences et quelques difficultés, entrent en phase opérationnelle. Pourtant, des interrogations subsistent. Pierre-Marie Mancini, maire de Costa et président de l'association des maires de Haute-Corse, a réuni dernièrement autour de ce thème maires et élus des communautés de communes à Borgo. Outre Sauveur Gandolfi-Scheit, député et maire de Biguglia; François Orlandi, président du Conseil départemental de la Haute Corse et Anne-Marie Natali, maire de la commune; de nombreux édiles étaient présents, sans que toutefois la salle soit comble. Le bilan d'activité de l'association était en grande partie consacré à la mise en place des nouvelles intercommunalités. «*Notre département, comme l'ensemble des départements ruraux, a été impacté par le critère démographique retenu, remarque Pierre-Marie Mancini. Nous avons pourtant dit que ces critères n'étaient pas applicables en Corse, compte tenu de la faible population et des espaces énormes nécessaires pour atteindre les seuils. Mais la force de la loi s'est imposée. Nous voilà contraints d'en accepter la rigueur. Aujourd'hui, ces intercommunalités sont en place, certaines sont cohérentes, d'autres plus complexes à gérer, mais je fais confiance aux élus et à leur attachement à leur territoire pour relever le défi. Nous aurons besoin de tous pour réussir ces mutations, des différentes collectivités et bientôt de la Collectivité unique mais pas uniquement pour des raisons financières. Nous attendons un soutien dans le domaine de l'ingénierie, du développement, etc. Puis, nous aurons besoin des services de l'Etat, non comme censeurs mais comme facilitateurs: il faut que l'Etat sorte des dogmes et puisse appréhender les difficultés rencontrées par*

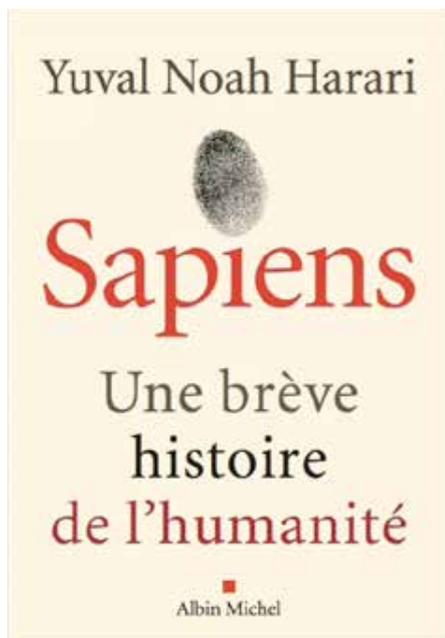
les municipalités à la lumière des situations locales, sans se préserver à outrance ou avoir une frilosité maladroite vis-à-vis de tel ou tel groupe de pression.»

Bien que la loi NOTRe soit en place, Pierre-Marie Mancini souligne l'importance que conserve la commune, sa force au cœur de la structuration administrative au service des territoires, rappelant d'ailleurs que les élus s'étaient déjà fréquemment organisés dans une forme «d'intercommunalité stratégique» en mettant en commun des moyens de coopération autour de projets collectifs. «*Maintenant s'y substitue souvent une intercommunalité subie et imposée. Tout cela, la Charte de l'Association des maires de France (AMF), le souligne, ajoutait-il. La charte dit combien l'amoncellement des lois, décrets et normes en tous genres complexifie l'exercice de la démocratie locale, renchérit les coûts de gestion, et fragilise la décentralisation. La baisse des dotations de l'État, jointe aux obligations de nouvelles dépenses, ajoute à cet affaiblissement. Dans une société fragmentée, une démocratie fragilisée, la commune est plus nécessaire que jamais. Les citoyens ont besoin de savoir qui fait quoi. Pour eux, le maire reste le premier repère dans un monde qui évolue sans cesse. Aujourd'hui, l'inquiétude règne car la dynamique territoriale est remise en cause. Nous sommes confrontés aux tentatives recentralisatrices de l'État, à un risque de supra-communalité avec l'émergence d'une technostructure territoriale, affaiblissant l'action des conseillers municipaux...*». Cette «Charte pour l'avenir des communes et des intercommunalités», dont Pierre Marie Mancini a présenté un extrait aux élus, l'Association des maires de France (AMF), la soumettra aux candidats à la présidentielle le 22 mars prochain à Paris. ■ **Claire GIUDICI**

LES RENDEZ-VOUS DE JACQUES FUSINA...

LIVRES, MUSIQUE, ARTS & SPECTACLES, CINÉMA

Sapiens



Yuval Noah Harari
Sapiens, Une brève histoire de l'humanité
 Albin Michel (2016)

Depuis sa traduction française, cet ouvrage en anglais est devenu un best-seller international. Avec un titre déjà attrayant puisque nous parlant de cet *Homo sapiens*, notre ancêtre, il propose rien moins que de dresser «une brève histoire de l'humanité»! «Brève» est ici tout relatif puisqu'elle comporte plus de 500 pages, mais prétendre résumer quelque 100 000 ans en si peu d'espace est déjà une gageure. Qui est donc ce courageux auteur? Professeur d'histoire à l'Université hébraïque de Jérusalem, Yuval Noah Harari, 41 ans, ne semble guère impressionné par la tâche ni par l'immense et soudain succès de son livre. Son projet était de présenter une thèse globale sur l'émergence et la domination progressive de l'*Homo sapiens* sur le reste des habitants de la planète, hominidés et animaux confondus.

Or, il ne choisit pas la solution classique d'une histoire linéaire en exposant dans sa seule discipline comme tout expert pourrait le projeter en tentant de rendre plus accessibles au commun des mortels ses idées de spécialiste. Car s'il s'agit en effet d'une vaste et remarquable œuvre de vulgarisation, cela suffit-il à expliquer l'extraordinaire accueil dont a bénéficié ce travail dès sa parution? Sans doute pas, ce qui me semble constituer la force étrange de l'ouvrage est d'abord la manière d'aborder simplement les grandes questions que pose à chacun notre histoire moderne et contemporaine à partir d'une vision originale du passé commun. Et ce dans une langue d'une fluidité surprenante, y compris pour traiter de domaines d'une grande complexité scientifique. Grâce au sens incontestable de la pédagogie d'un excellent enseignant, mais aussi à sa brillante érudition quelle que soit la discipline évoquée et elles sont ici nombreuses: histoire, philosophie, économie, sociologie, archéologie, biologie, politique, géographie, religions... toutes abordées intelligemment, de manière transversale en fonction des thématiques choisies pour étayer la thèse centrale.

L'ouvrage est organisé en quatre parties. La première, *La Révolution cognitive*, montre comment Sapiens a supplanté Néanderthal il y a 30 000 ans, en inventant la fiction, les mythes et des entités considérées comme imaginaires: les dieux, les sociétés, les nations. La deuxième est consacrée à *La Révolution agricole* qui, entraînant une croissance démographique, une production, provoque une sorte de progrès qui toutefois n'a exclu ni les craintes humaines, ni les famines, ni les aléas climatiques. La troisième évoque *l'Unification de l'humanité* favorisée par l'usage de la monnaie, les visées impériales, les idéologies et les religions, toutes conventions sociales peu à peu adoptées. La dernière s'intéresse à *la Révolution scientifique* qui, à partir du XVI^e siècle, met en évidence une forme d'ignorance d'époque, provoque le désir de découverte des grands voyageurs et les explorations que plus tard le XIX^e siècle approfondira considérablement.

Ainsi résumés ces chapitres pourront sembler un peu étranges car n'y sont sommairement énoncés que certains des concepts qu'ils développent; mais plongé dans cet ouvrage, le lecteur se nourrira de ses propres découvertes, en sera souvent déconcerté, pourra même contester certaines explications en fonction de ses connaissances personnelles, mais en ressentira aussi l'effet décapant lorsque lui sont dévoilés avec finesse et humour des détails inaperçus. Il pourra aussi confronter ses convictions avec celles exposées, particulièrement dans les dernières pages qui nous projettent dans un avenir en préparation: les questions controversées des expériences sur le génie biologique, les sciences du vivant, la vie inorganisée, et autres perspectives qui pourraient atteindre et bouleverser les limites mêmes de l'humain. L'auteur ne préconise là rien de très précis mais expose ce qu'il sait des évolutions possibles dans les domaines scientifiques qui forgeront la vie future. Questions hautement philosophiques qui rejoignent ainsi à leur manière ce qui pouvait sous-tendre les éléments historiques de la thèse: qu'est-ce que le bonheur en somme? que voulons-nous au juste qu'il soit? L'épilogue de l'ouvrage ne pose-t-il d'ailleurs pas lui-même la question vertigineuse de cet animal Sapiens devenu Homme et aspirant peut-être à devenir Dieu? ■

SURVEILLANCE DE MASSE

Souriez... vous êtes pistés



**Le 8 mars, à Corte,
l'École doctorale organisait
la projection de**

Nothing to hide,

documentaire indépendant

co-réalisé par les journalistes

Marc Meillassoux et

Mihaela Gladovic,

sur le thème de la surveillance

de masse et de

son acceptation.

Présent à cette occasion,

Marc Meillassoux

s'est prêté au jeu de l'interview,

sans rien nous cacher!

Pourquoi avoir choisi ce média-là pour traiter de ce sujet ?

À l'origine, je pensais écrire des articles, mais il en aurait fallu plusieurs, et je ne voulais pas non plus que ce soit ennuyeux. Le documentaire est plus dynamique quand on aborde ce genre de sujets. Ensuite, on sait que les activistes n'arrivent pas à toucher le grand public, notamment ceux qui pensent n'avoir rien à cacher. Si on peut relancer le débat, populariser l'utilisation des plateformes libres, ça mettrait la pression sur les politiques pour faire des lois sans lesquelles on ne s'en sortira jamais. On peut essayer d'agir de manière individuelle, mais à un moment il faut un cadre juridique. On le voit dans le cas Max Schrems par exemple. À 25 ans, il a fait plier Facebook, et il a cassé la législation européenne.

Y a-t-il un moyen de lutter contre cette surveillance de masse ?

Snowden dit que la seule manière de vaincre la surveillance c'est de la rendre trop chère. Il faut donc, pour en augmenter le coût, chiffrer ses données: au bout d'un moment la NSA et Google ne pourraient plus suivre.

Ne craignez-vous pas l'étiquette en vogue «conspirationniste» ?

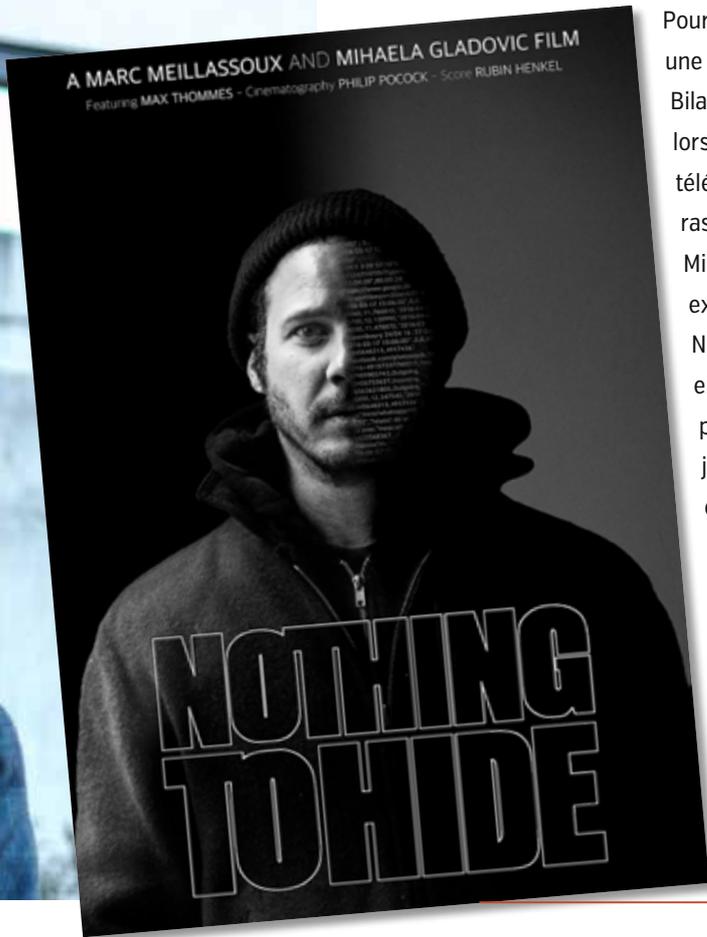
Concernant le domaine de la surveillance, cet argument est celui de ceux qui n'ont rien à dire... Même la NSA ne conteste pas les révélations de Snowden.

Le 7 mars 2017, WikiLeaks a rendu publics 8 761 documents montrant les techniques d'intrusion de la CIA dans de nombreux appareils possédant un système d'exploitation: voitures, ordinateurs, téléphones, tablettes etc. Selon vous, que faudrait-il qu'il se passe pour que les gens prennent réellement conscience de l'intrusion permanente dans leur vie privée ?

Je ne comprends pas que les gens ne réagissent pas. Je pense qu'ils ne se rendent pas compte. Ils doivent s'imaginer que loin dans le monde, un type de la NSA peut, peut-être, regarder leurs photos sur Facebook, mais ne le fera pas car ils s'estiment trop quelconques. Ce que les gens oublient souvent, c'est la dimension sociétale de la surveillance. Ils adhèrent à l'idée de vivre dans une société où potentiellement tout juge, policier, activiste, avocat, médecin, entres autres, peut être surveillé. Cette surveillance, c'est digne du KGB, ou la Stasi: avec des données personnelles, on peut faire chanter les gens.

Lorsque l'on reproche aux caméras de surveillance d'être des intrusions dans la vie privée, et de n'être pas préventives, on peut entendre cette réponse «Ça ne prévient pas, mais de toutes façons le risque zéro n'existe pas».

Justement, après le cas Snowden, Obama a convié deux comités: l'Overview liberty board et le Board for technology and communication. Il leur a donné carte blanche pour accéder à tous les



Pour réaliser ce documentaire, les deux journalistes ont mis en place une campagne de dons sur une plateforme de financement participatif. Bilan : 409 donateurs, et 15 000€ de budget. Une somme assez dérisoire lorsqu'on la compare à celles allouées aux documentaires diffusés à la télévision, qui se situent plutôt aux alentours de 80 000€. Les caméras ont été prêtées par la chaîne de télévision pour laquelle travaille Mihaela Gladovic. Le tournage s'étend sur un an, et mêle interviews et expériences : on peut notamment entendre deux lanceurs d'alerte de la NSA (Thomas Drake, William Binney), des juristes, des sociologues, ou encore des victimes de la surveillance de masse évoquer cet épineux problème. Et si la théorie ne convainc pas, un jeune homme se prête au jeu et accepte de laisser un hacker et une analyste tenter de déduire ce qu'est sa vie en surveillant durant 30 jours son iPhone et son ordinateur : le résultat est surprenant. Et apporte un éclairage sur les dernières lois de surveillance votées en France, qui se prévalent de protéger la vie privée en s'intéressant surtout non au contenu (message sms, conversation audio, corps de mail) mais aux « données sur les données », les métadonnées (données de connexions, heures et fréquences d'appels, positions GPS...) qui, sous des dehors anodins, en disent long. Si, à votre tour, vous souhaitez connaître l'issue de cette expérience, rassurez-vous : le film sera sous licence Creative Commons et donc accessible à tous courant 2017 ■

« Pas un seul attentat n'a été prévenu avec la surveillance de masse. »

programmes de surveillance du pays. Il voulait estimer l'efficacité du système de surveillance de masse dans le cadre de la lutte contre le terrorisme. Les conclusions étaient sans appel : pas un seul attentat n'a été prévenu avec la surveillance de masse. Dans un seul cas, on a été chercher un chauffeur de taxi pour terrorisme : il avait envoyé 8 000 \$ en Somalie, dans une organisation qui était en contact avec une officine terroriste. Dans le documentaire, l'ancien directeur technique de la NSA, William Binney, précise que la surveillance ciblée qui donnait de très bons résultats mais demandait plus de moyens humains a été stoppée au profit de la surveillance de masse, qui est bien moins efficace en matière de terrorisme.

Actuellement, avec l'invasion des réseaux sociaux et du culte de l'image, avec des émissions de télé-réalités produites par des stars qui font installer des caméras chez elles, n'y a-t-il pas chez certaines personnes une recherche du regard de l'autre, plutôt qu'une crainte ? On a beaucoup dit que les gens qui postent sur les réseaux sociaux avaient des déficits d'affection. Et quand on reçoit un like, ou un commentaire, on reçoit aussi de la dopamine, que notre corps produit : c'est tout simplement le principe de la drogue. Les gens sont drogués aux likes.

George Orwell, auteur de 1984, était aussi journaliste et faisait des chroniques critiques de la société. Le journalisme indépendant est-il amené à disparaître en cas d'amplification du phénomène de surveillance ?

Les journalistes, comme 90% des gens, ne sont pas conscients des dangers. En Allemagne, il y a une plus grande conscience de ça : ils ont des cours de chiffrement, des cours d'informatique, ou de PGP (un logiciel de cryptage d'e-mails). Ici, souvent, ils ne s'y intéressent pas. Pourtant les journalistes sont privilégiés dans l'ordre de ceux qu'on surveille :

il y a deux cibles prioritaires, les journalistes et les opposants. Après, la surveillance touche quand même majoritairement les entreprises. Dans le cas Snowden, 90% des cas étaient de l'espionnage industriel.

Que pensez-vous des décodeurs comme celui du quotidien Le Monde, qui séparent sites fiables et non fiables ? Y a-t-il un danger réel de contrôle des masses, et ce même si leur nombre vient à se multiplier ?

Je pense qu'ils croient bien faire, mais que c'est faire preuve de manque de confiance envers les gens. Il y a aussi conflit d'intérêts, de toute façon. Même l'absence d'idéologie revendiquée par Le Monde est une forme d'idéologie.

Démocratie, liberté, totalitarisme : des mots de plus en plus poreux. Comment expliquer qu'une grande part de la population croie toujours en la réalité immaculée des deux premiers ?

Je pense qu'on est encore en démocratie, mais imparfaite.. En 2005, on a eu le cas du référendum sur la constitution européenne où on s'est essuyé les pieds sur le résultat démocratique et récemment il y a eu le vote du CETA contre la volonté générale...

Des néo-totalitarismes ne pourraient-ils pas manipuler le système pour faire valoir le patriotisme ? On peut voir dans ce documentaire que le refus de fournir ses données mène souvent à la culpabilisation.

Bien sûr : ça divise les gens entre bons et mauvais citoyens. On a eu des cas similaires avec les tests ADN : quand on a décidé de collecter de l'ADN dans un cas de viol, et qu'une personne avait refusé, par principe, elle était immédiatement soupçonnée d'être le coupable. Eh bien là, c'est la même chose : quand on est surveillé, les gens se disent que « c'est bien pour une raison », « qu'on l'a bien cherché ». ■

Propos recueillis par Marion PATRIS DE BREUIL et Timothy LEONCINI

AJACCIO

■ AMATERASU

Jusqu'au 18 mars. Scenina.

☎ 09 63 21 93 99 & www.scenina.com

Orso délaisse un temps ses pinceaux pour créer avec la nature insulaire, n'utilisant que les ressources du lieu où il installe ses sculptures végétales, photographiées ensuite à l'argentine. Installations vidéos et sonores complètent l'exposition.

■ LE PAYSAGE EN MÉDITERRANÉE

Jusqu'au 21 mars. Espace Diamant.

☎ 04 95 50 40 80 & espace-diamant.ajaccio.fr

Une sélection de photographies de la collection du Centre méditerranéen de la photographie, une vision plurielle de la Corse et la Méditerranée.

■ COMME UN SEUL HOMME

Jusqu'au 30 avril. Palais Fesch.

☎ 04 95 26 26 26 & www.musee-fesch.com

Une vidéo dont le texte, à partir de lettres de soldats français, anglais et allemands, est dit par des jeunes d'aujourd'hui, sur les lieux de mémoire de la Grande Guerre. Hommage aux combattants inconnus signé Denis Darzacq.

■ NAPOLEON, CE HÉROS

Jusqu'au 30 avril. Palais Fesch.

☎ 04 95 26 26 26 & www.musee-fesch.com

Un parcours ludique et inédit mettant en valeur la richesse des collections du Palais Fesch mais aussi les faits et les personnages marquants de l'épopée napoléonienne et relatifs au mythe du surhomme.

■ LA CORSE À TRAVERS LE MIROIR

Jusqu'au 22 mars. Espace Diamant.

☎ 04 95 50 40 80 & espace-diamant.ajaccio.fr

Antoine Giacomoni a imaginé le mirror concept, photographiant en noir et blanc le reflet des stars dans un miroir cerné d'ampoules. Il l'a ensuite utilisé pour réaliser des portraits de ceux, connus ou non, qui font la Corse.

■ SUPERSONIC-PLAY SUN RA

Le 17 mars, 21h. L'Aghja.

☎ 04 95 20 41 15 & www.aghja.com

Entouré par six musiciens issus d'horizons très divers (jazz, électro-rock, drum&bass), le saxophoniste Thomas de Pourquery rend hommage à Sun Ra avec des reprises très personnelles de son répertoire.

■ THE DUDES

Le 24 mars, 20h30. Scenina.

☎ 09 63 21 93 99 & www.scenina.com

Une histoire d'amitié autour du rock, des Pink Floyd à Oasis. À la tournée des bars, les Dudes préfèrent celle des plages, mais il font une exception pour cette formule croque-concert à Scenina. Réservation conseillée.

■ LA FEMME ROMPUE

Le 22 mars, 20h30. Espace Diamant.

☎ 04 95 50 40 80 & espace-diamant.ajaccio.fr

Seule, un soir de réveillon, une femme allongée sur son canapé vide son sac, déballe sa colère. Dans une mise en scène d'Hélène Fillières, Josiane Balasko interprète cette adaptation d'une nouvelle de Simone de Beauvoir publiée en 1967.

■ DANSES IMPÉRIALES

Le 25 mars, 10h. Palais Fesch, Musée des Beaux-arts.

☎ 04 95 26 26 26 & www.musee-fesch.com

L'association Empreintes impériales travaille sur des reconstitutions fidèles de danses en vogue sous les Premier et Second Empires. Elle propose des représentations de ces danses impériales, en costume d'époque, dans les salles napoléoniennes du musée.

■ AIACCIU INVITA A BALAGNA

Du 24 au 26 mars. Espace Diamant.

☎ 04 95 50 40 80 & espace-diamant.ajaccio.fr

Pour découvrir le patrimoine balain, une exposition d'Antò -Untu è popù- une conférence de Laetizia Castellani et Antoine-Marie Graziani et trois concerts: le 24, A Filetta et Fadia Tomb El-Hage; le 25 Tao By, le 26, l'Alba.

■ T'CHOUPI FAIT DANSER L'ALPHABET

Le 19 mars, 14h30.

☎ 04 95 27 99 10 & www.palatinu.fr

T'Choupi et ses amis Lalou et Pilou partent à la découverte des lettres de toutes les civilisations. Un périple qui les conduit en Egypte ou sur les traces des Incas et même... dans l'espace. Spectacle musical. À partir de 2 ans.

BASTIA

■ RIMITU

Le 18 mars, 20h30. Théâtre municipal.

☎ 04 95 34 98 00 & www.bastia.corsica

Problème psychologique? Banale misanthropie? Rimitu met en scène un personnage incapable de créer des liens avec les autres et qui s'interroge. Avec Philippe Ambrosini, dans une mise en scène de Jean-Pierre Lanfranchi. Spectacle en corse, surtitré en français.

■ OCCIDENT

Les 17 et 18 mars, 21h; le 19 mars, 17h.

Fabrique de théâtre.

☎ 04 95 39 01 65 & www.theatrealibi.fr

Il passe ses soirées au bar et rentre invariablement soûlé. Elle a alors droit au sempiternel récit pitoyable de sa virée, dans un flot d'insultes, propos racistes et paranoïaques. Et pourtant, elle reste. Une pièce de Rémi De Vos, mise en scène et interprétée par François Bergoin avec Catherine Graziani.

■ LA FEMME ROMPUE

Le 21 mars, 20h30. Théâtre municipal.

☎ 04 95 34 98 00 & www.bastia.corsica

Une femme règle ses comptes, hurle sa colère. Tiré du recueil de nouvelles éponyme publié en 1967, ce monologue de Simone de Beauvoir est interprété par Josiane Balasko dans une mise en scène d'Hélène Fillières.

■ I CHJAMI AGHJALESI

Les 24 et 25 mars, 20h30, le 26 mars 15h. Théâtre municipal.

☎ 04 95 34 98 00 & www.bastia.corsica

40 musiciens et chanteurs sur scène pour fêter le 40e anniversaire de ce groupe emblématique, chanter les luttes, l'amitié, l'espérance, l'amour d'une terre et d'une langue. Réservations plus que conseillées.

BIGUGLIA

■ MISSAGHJU

Le 17 mars, 20h30.

☎ 04 95 34 86 95 & www.espaceculturebiguglia.com

Formation musicale née en 1992, Missaghju prend ses racines dans la musique et le chant corse. Le groupe a récemment collaboré avec la diva et musicologue libanaise Ghada Shbeir, spécialiste du chant sacré syriaque.

■ CONSEIL DE FAMILLE

Le 24 mars, 20h30. Théâtre.

☎ 04 95 34 86 95 & www.espaceculturebiguglia.com

Parce que leur mère, estimant qu'ils sont assez grands pour se débrouiller, a décidé de ne plus être une mère poule et de s'éclater, Flo, obscur dessinateur de BD érotiques, fait une curieuse suggestion à ses frère et sœur.

CORTE

■ L'ARMÉE DES OMBRES

Jusqu'au 31 mars. Frac Corse. ☎ 04 95 46 22 18

Billet de banque pliés, installations, peintures, vidéo: Hakima El Djoudi aborde ici dépersonnalisation, pouvoir de l'argent, guerres qui se livrent désormais sur les places boursières, perte de repères et d'identité... et résistance.

■ GUARDA FRATELLU!

Jusqu'au 25 mars. Bibliothèque universitaire.

☎ 04 95 45 06 27 & www.guardafratellu.com

Un corpus d'affiches - issues de collections privées ou fonds associatifs ou publics - qui retrace les mobilisations, engagements et luttes dont la Corse a été le théâtre entre les années 1970 et 1990. Un projet porté par l'Associu lingua scritta.

■ I PUTTACHJI DI L'ACQUATORBIDA

Le 21 mars, 18h30. CCU Spaziu Natale Luciani.

☎ 04 95 45 00 78 & studia.universita.corsica

Conférence de presse à la mairie de L'Acquatorbida, dans le rural. Face à la grosse préoccupation du moment, l'a gestion des déchets, Madame la Maire a un plan! D'abord, laisser les médias poireauter...

■ AZEZA

Le 21 mars, 19h30. CCU Spaziu Natale Luciani.

☎ 04 95 45 00 78 & studia.universita.corsica

Ah, c'est vous le théâtre? Oui, c'est moi le théâtre... Azeza, c'est le récit, entre humour et coup de gueule, de 20 ans de galère, de foi, de partage, de joies; 20 ans de théâtre corse bilingue. Un one-woman-show de et avec Marianna Nativi.

PORTO-VECCHIO

■ AFRIQUE(S)

Jusqu'au 19 mars. Bibliothèque municipale.

☎ 04 95 23 35 89 & www.porto-vecchio.fr

De Senghor à la tradition poétique orale des griots en passant par Tchicaya U Tam'si, la 19^e édition du Printemps des poètes invite à explorer le continent de la poésie africaine, à écouter «le chant multiple des Afriques». Entrée libre.

■ MOZART EN TOUTES LETTRES

Le 17 mars, 21h. Centre culturel communal.

☎ 04 95 72 18 18 & www.porto-vecchio.fr

Dans des centaines de missives, Mozart montre son amour du langage, son naturel, sa fantaisie. Accompagnés au piano par Laura Sibella, Valérie Furiol et Théo Kailer proposent de découvrir le «divin Mozart» sous un jour différent.

■ SOIRÉE BOLCHOÏ

Le 19 mars, 16h. Centre culturel communal.

☎ 04 95 72 18 18 & www.porto-vecchio.fr

Etoiles confirmées ou montantes du fameux corps de ballet moscovite interprètent de grandes pièces du répertoire contemporain. Spectacle diffusé en direct du Bolchoï par vidéo transmission.

■ VIRGINIE HOCQ

Le 21 mars, 21h. Centre culturel communal.

☎ 04 95 72 18 18 & www.porto-vecchio.fr

Avec *Sur le fil*, l'humoriste belge évoque la croisée des chemins: et si elle avait été cette hôtesse de l'air qui noie sa solitude dans le champagne? Ou l'épouse naïve d'un serial killer? Ou cette bourgeoise prête à tout pour reprendre son mari?

PROPRIANO

■ CONSEIL DE FAMILLE

Le 25 mars, 21h. Théâtre.

☎ 04 95 76 70 00 & theatredepropriano.com

Excédée par ses trois -grands- enfants, une mère de famille déçrète que c'est à présent à son tour d'avoir la belle vie. Son fils cadet va alors faire une curieuse suggestion à ses frère et sœur. Une comédie d'Amanda Sthers avec Eva Darlan.

TALLONE

■ VEGH'ANIMA

Le 18 mars, 20h30. Salle des fêtes.

☎ 04 95 56 26 67 & www.centreculturelanima.fr

Organisée en partenariat par le centre culturel Anima et la mairie de Tallone, une soirée scène ouverte aux musiciens et chanteurs amateurs. S'inscrire auprès du centre culturel Anima.



MARIAGE POUR TOUS ?





**agir
PLUS**

**MIEUX ISOLER
ISOLEZ VOS COMBLES
POUR 5€ LE M²***

**CE SERAIT UN COMBLE
DE NE PAS EN PROFITER !**

Retrouvez toutes les solutions Agir Plus sur corse-energie.fr

L'énergie est notre avenir, économisons-la ! - L'energia hè un nostru avvene, tenimula à contu.

*Prix moyen calculé pour la pose de 100m² d'isolant dans des combles perdus - Déductions crédit d'impôt et aide Agir Plus incluses.